



Affiché en Mairie

29 MAI 2020

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020**

Aujourd'hui, mardi vingt-six mai deux mille vingt, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Etaient présents : M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, MME CAROFF Sylvie, M. MARX Jean-Luc, MME LASFARGUES Geneviève, M. TESTA Francesco, MME LENEVEU-RIVIERE Hélène, M. PACAUD Denis, MME DEL VITTO Aurore, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, M. MUNTE Serge, MME BOYER Noëlle, Mme DELPECH Bernard, MME BONNET Catherine, M. VACANDARE Johann, Mme BOUIX Catherine, M. RACHI Abel, MME BEHEREGARAY Alexia, M. COUPY Daniel, MME DAPORTA Anne-Céline, M. TILLIE Christophe, Mme DELJARRIT Magali, M. ROUET Thibaut, MME PAOLI Joëlle, M. GUIGUE Daniel, Mme KUBLER Sophie, M. GUIRAL Lionel, MME CAMEL-GOUTINES Valérie, M. LORIN Thierry, MME DE MEIXMORON Françoise, M. MORER Daniel, MME BOUGEARD Elsa, M. DUCHESNE François.

Etaient absents ou excusés : néant

Présents : 33

Excusés : 0

Procurat(s) : 0

Secrétaire de séance : Mme DEL VITTO Aurore

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Point N°1 - Election du Maire

Procès-verbal d'élection

Point N°2 – Fixation du nombre de postes d'adjoints au Maire (délibération n°1)

Mme DE MEIXMORON, M. MORER et M. DUCHESNE s'abstiennent.

Adopté à l'unanimité.

Point N°3 - Election des adjoints

Procès-verbal d'élection

Point N°4 : Lecture et distribution en séance de la Charte de l' élu local

Point N°5 : Délégation générale du Conseil municipal au Maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT (délibération n°2)

M. LORIN, Mme BOUGEARD et M. DUCHESNE s'abstiennent.

Adopté à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Les délibérations du Conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Mairie.



Le Maire,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE.